



**Union of Employees of
DEVELOPMENT AND PEACE**

CSN
(FEESP-CSN)

**Syndicat des employé-es de
DÉVELOPPEMENT ET PAIX**

Extrait de l'analyse présentée par les employées et employés
de Développement et Paix
au Conseil national
10-11-12 juin 2011

INTRODUCTION :

Les discussions à venir au cours de la fin de semaine ne sont pas simples, elles ne seront pas faciles non plus. Elles demanderont de la part des membres du Conseil national beaucoup de réflexion et de courage. Cette crise est particulière parce qu'elle questionne les valeurs et la mission de Développement et Paix, sa raison d'être même. En ouverture du Comité de développement international, Gilio a posé les questions suivantes : *du développement pour quoi, pour qui?* Vous serez appelés à répondre à ces questions au cours de la fin de semaine. La réponse que vous donnerez aura des conséquences et un impact profond et durable sur l'organisme, tant au Sud qu'ici au Canada.

Plusieurs groupes d'employé-e-s ont amorcé une réflexion pour identifier quelles seront ces conséquences. L'exécutif syndical a jugé la situation suffisamment grave pour demander à la direction d'organiser une journée du personnel. Cette journée a permis à toutes et tous d'avoir les mêmes informations et de partager une première réflexion. L'exécutif syndical a aussi convoqué une assemblée générale extraordinaire; je tiens d'ailleurs à remercier les directeurs et directrices qui ont permis que cette rencontre puisse se tenir durant un jour ouvrable, et particulièrement les directrices de l'éducation qui ont accepté de chambouler notre rencontre de service pour permettre cette assemblée. La grande majorité du personnel syndiqué était présent et a contribué aux discussions qui ont conduit à la réflexion que nous voulons partager avec vous aujourd'hui.

CONTEXTE :

Nous sommes bien conscients que nous vivons une ère de changement, pas juste au Canada mais aussi au niveau planétaire. Nous sommes dans un monde qui se tourne de plus en plus vers une idéologie conservatrice. Il y a clairement un virage à droite dans plusieurs sociétés comme dans l'Église universelle.

Quelle sera notre réponse à ce virage qui va à l'encontre de la vision prophétique qui a fait naître Développement et Paix il y a près de 45 ans?

Les événements des derniers mois nous acculent à répondre à ces questions qui planent au-dessus de nos têtes depuis 2009. Pour bien réfléchir, prenons le temps de nous rappeler les faits.

LES FAITS AU SUJET DU PRODH :

Le père Luis Arriaga, directeur du Centre Miguel Agustin Pro Juarez (PRODH) a été invité à participer au Carême de partage 2011 dès le début décembre 2010 et a accepté notre invitation très rapidement. L'information a dès lors été transmise aux 3 personnes directrices responsables.

Aussitôt que le calendrier d'activités de la tournée du Père Luis Arriaga a circulé dans les réseaux du diocèse d'Ottawa, autour du 20 mars dernier, de nouvelles attaques contre le Centre PRODH ont été publiées, d'abord dans deux blogs dont LSN. Tout comme en 2009, les allégations portaient sur un supposé lien entre le travail du PRODH et la promotion de l'avortement, à travers des accusations par association. Pareilles accusations avaient été portées contre le même centre de droits humains en 2009, et avaient été réfutées par le Comité d'enquête de la CECC la même année.

Le 24 mars, Luis Arriaga reçoit une lettre signée par le chancelier de l'Archevêché d'Ottawa où on lui demande de répondre aux attaques publiées sur LSN dans les 4 jours suivants. Cette lettre l'informe aussi que des démarches ont été entreprises auprès du Cardinal de Mexico afin d'obtenir des « références ».

Dans une lettre envoyée le 28 mars, l'équipe du PRODH répond fermement aux allégations, dénonce la diffamation dont il est victime et présente avec force le travail de défense des droits humains qu'il promeut au Mexique (voir la lettre du Centre PRODH en annexe). Aussi, il joint une lettre du Secrétaire général de la Commission épiscopale de la pastorale sociale de l'Archidiocèse de Mexico qui confirme que le jésuite Luis Arriaga agit à titre de conseiller en matière de droits humains auprès de cette instance des évêques mexicains depuis 2008.¹

Malgré ces vagues de protestation et de mise en doute du travail du PRODH, Luis Arriaga choisit de ne pas annuler sa venue au Canada et l'équipe de direction de Développement et Paix lui réitère son appui. Aussi, après réception de la lettre du PRODH, Monseigneur Prendergast invite les pasteurs de son diocèse à participer en grand nombre à la rencontre diocésaine du samedi 2 avril et à entendre avec ouverture les propos de Luis Arriaga.

Toutefois, dans les heures qui ont suivi, les pressions de divers groupes ont continué. Maintenant au Canada, Luis Arriaga s'est vu dans l'obligation de poursuivre sa défense alors qu'on lui demandait de signer la déclaration suivante : « Le Centre PRODH appuie la vie depuis la conception jusqu'à la mort naturelle ; le directeur et les employé-e-s rejettent tout lien associant le Centre avec les droits liés à l'avortement ». Avocat et défenseur des droits humains, Luis Arriaga a refusé de signer une telle déclaration qui, selon ses propres mots, est une violation des droits humains fondamentaux.

Au même moment, la CECC faisait savoir, par l'entremise de directeurs et directrices de Développement et Paix, que Luis Arriaga ne pouvait plus se présenter au dîner organisé dans leurs locaux d'Ottawa, dans la prochaine heure, pour un groupe de partenaires aussi invités dans le cadre du Carême de partage.

En fin de journée du 31 mars, après avoir tenté par tous les moyens de répondre aux accusations dont il était victime depuis le début de cette campagne contre lui et son organisation, Luis Arriaga avise Développement et Paix de sa décision de rentrer au Mexique.

¹ Voir en annexe la lettre du PRODH.

La raison pour laquelle il est ici, c'est-à-dire son appui au Carême de partage, est éclipsée par la crise.

Quelques jours plus tard, la CECC informe Développement et Paix qu'elle a reçu une lettre négative du bureau de l'Archevêché de Mexico. Cette lettre serait à l'origine de la décision unilatérale de cesser notre appui au PRODH. Pourtant, ni la lettre ni le document de trois pages qui y était joint n'apportent d'éléments sur lesquels Luis Arriaga et le PRODH ne se seraient déjà défendus en 2009 et en 2011.

Il y a une multitude de détails qui décrivent comment le Centre PRODH et Luis Arriaga ont été malmenés en mars et avril dernier. Cependant, nous retenons ce qui suit. Des groupes d'influence ont traîné notre partenaire et son directeur Luis Arriaga dans la boue et ont atteint à sa réputation, alors qu'il visitait le Canada à notre invitation, et nous ne l'avons pas défendu. Pire : nous avons mis fin immédiatement au partenariat avec le PRODH sans aucune considération pour l'excellence et la pertinence de son travail, les longues années de relation fructueuses et les conclusions du rapport d'enquête de la CECC de 2009, et nous avons acquiescé à la directive de la CECC de ne pas défendre publiquement le PRODH.

RELATIONS AVEC LA CECC

Suite aux différents incidents survenus durant le Carême 2011, une rencontre a eu lieu entre la direction générale de Développement et Paix et le secrétaire de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). Au cours de la rencontre, des directives ont été données à Développement et Paix. Chacune des directives que nous connaissons auront des impacts sur le travail de Développement et Paix tant au Nord qu'au Sud.

1. CONSÉQUENCES SUR NOS PROGRAMMES AU SUD

Une des directives qui préoccupe particulièrement les employé-e-s est la demande d'obtenir une lettre de l'évêque local pour chacun de nos partenaires. Sur tous les continents, les conséquences de cette directive risquent de transformer en profondeur notre approche du développement ainsi que la programmation dans plusieurs pays².

Dans plusieurs endroits de la planète, très souvent encore, les droits humains sont bafoués. Dans ces pays, des personnes courageuses ont entrepris de combattre ces injustices. Elles ont mis sur pied des groupes pour défendre les plus pauvres et les plus marginalisés. Ce sont ces initiatives de la société civile, visant la paix, l'équité et la liberté d'expression, que Développement et Paix soutient, souvent dans la durée, parce que les choses prennent du temps à évoluer et que les luttes sont longues. C'est ce qui a fait la renommée de Développement et Paix.

L'histoire, les cultures et les religions des pays où intervient notre organisme sont variées. Dans certains pays l'Église catholique joue un rôle de leader. Dans d'autres pays, la hiérarchie de l'Église catholique est moins engagée dans les combats pour la justice et la démocratie. Ailleurs encore, l'Église catholique est très minoritaire et sa voix est peu entendue.

² Une lettre a été envoyée à Ronald Breau et Michael Casey par les chargé-e-s de programmes soulignant les impacts de cette demande sur les partenaires et les programmes de Développement et Paix.

Nous croyons que plusieurs de nos partenaires ne pourraient pas ou ne voudraient pas obtenir une telle lettre de leur évêque local, non pas parce que ces partenaires enfreignent les enseignements de l'Église catholique, mais pour des raisons plus politiques ou économiques comme nous le décrivons dans les lignes qui suivent. Nous croyons aussi que certains évêques seront hésitants à juger de la qualité du travail d'un partenaire.³

À partir de différents cas, nous nous questionnons sur la volonté des évêques de jouer ce rôle d'autoriser ou refuser un appui à une organisation partenaire de Développement et Paix. Certains pourraient se sentir en conflit d'intérêts, étant eux-mêmes en recherche de fonds pour des projets diocésains. Par exemple, est-ce qu'un évêque accepterait de donner une lettre d'appui à une radio communautaire non confessionnelle alors qu'il cherche lui-même des fonds pour sa radio diocésaine?⁴

Organisations de défense des droits humains :

Ces organisations doivent préserver leur indépendance afin d'être en mesure de dénoncer objectivement les violations des droits humains dans tous les contextes. De par leur nature, ces organisations doivent alerter et dénoncer les abus, quels qu'ils soient, même dans des situations où l'Église catholique pourrait préférer se taire comme cela a été le cas dans de nombreux pays lors de différentes périodes d'instabilité ou de dictature politiques.

Autonomisation des femmes et des groupes de femmes :

Sur tous les continents, Développement et Paix soutient des organisations de femmes qui encouragent l'équité entre les hommes et les femmes et font la promotion des droits humains, plus spécifiquement ceux des femmes. Ce sont des groupes autonomes en train de prendre en main leur développement et celui de leurs communautés.

Demander à un groupe de femmes dont on promeut l'autonomie de solliciter une autorisation d'un évêque local n'est-il pas à l'encontre de cette approche?

Par ailleurs, pour les groupes de femmes, le travail en concertation et coalition avec d'autres groupes leur donne force de voix et protection. Nous croyons qu'il faut reconnaître qu'il existe un éventail de nuances d'opinions et d'intérêts défendus dans la recherche d'équité de genre. Cependant, nous sommes d'avis que nous devons reconnaître l'autonomie des organisations de femmes avec qui nous travaillons.

Les pressions actuelles amèneront-elles l'isolement de nos partenaires et si oui, seront-ils encore pertinents ? Nous verrons-nous privés de partenariats fondamentaux dans la construction d'une société plus juste entre les hommes et les femmes ? Est-ce que, par certaines décisions contraignantes, les femmes et leurs organisations souffriront d'un recul dans les gains si difficilement obtenus dans les dernières décennies ?

Travail en coalition :

Plusieurs de nos partenaires font partie de larges coalitions qui peuvent faire pression pour un changement social. Au sein de ces coalitions, il peut arriver que certaines organisations (qui ne sont pas nos partenaires) défendent des positions qui contreviennent aux enseignements de l'Église catholique. Développement et Paix encourage les organisations partenaires à se réseauter, pensons au PRODH. Nous appuyons aussi directement plusieurs coalitions nationales. Il a toujours été clair qu'aucun groupe n'endosse la totalité du programme politique

³ Voir le cas de l'APHD, en annexe.

⁴ Voir le cas du NMDJ, en annexe.

des autres organisations. Nous croyons que la convergence des forces doit continuer d'être une stratégie mise de l'avant : c'est indispensable pour arriver à amener le changement. Cependant, en demandant l'appui de l'Église locale, ces alliances pourraient devenir plus restrictives voire impossibles. Nous ne cachons pas notre profonde inquiétude à ce sujet.

Contextes multiethniques et multiconfessionnels :

Enfin, nous travaillons dans plusieurs contextes multiethniques et multiconfessionnels où l'Église catholique est parfois un acteur très minoritaire. Dans ces contextes, nous privilégions généralement le renforcement d'acteurs diversifiés. Ces organisations peuvent être non confessionnelles, dirigées par des membres de diverses confessions religieuses (incluant des organisations de l'Église catholique) mais aussi des organisations de diverses ethnies qui ne font majoritairement pas partie de l'Église catholique locale. Tous ces groupes pourraient ne pas recevoir de lettres d'appui ou ne pas vouloir s'inféoder à l'Église catholique.

Programme à l'ACDI :

Si la directive d'obtenir des lettres d'appui de chaque évêque local pour chaque partenaire est mise en œuvre par le Conseil national, nous craignons, pour les raisons évoquées précédemment, la rupture de nombreux partenariats. Dans certains cas, cela pourrait même signifier la fin de nos programmes dans des pays entiers.

Notre demande à l'ACDI pourrait-elle être mise en péril par le retrait de partenaires de longue date, qui constituent les piliers de notre programmation dans plusieurs pays?

2. CONSÉQUENCES SUR NOS PROGRAMMES AU NORD

Nous vivons dans une société pluraliste et diversifiée; toutes sortes de courants la traversent tant au niveau politique que religieux. Nous sommes une société ouverte sur le monde. Notre organisme, bien que catholique, se doit de refléter cette diversité de pensée et cette ouverture dans le cadre de la réalisation de sa mission au Canada. Les nouvelles directives proposées pour l'approbation des projets sont aussi une source de questionnements et d'inquiétude pour notre mission au Canada,

Promotion :

Une grande partie du mandat de ce service est de faire connaître l'organisation dans la société et de diversifier les sources de collecte de fonds. Ces collectes se font auprès de catholiques pratiquants ou non et aussi auprès d'autres publics. Comment pourrions-nous remplir ce mandat? Quel message devons-nous véhiculer?

Nous avons à bâtir des relations de confiance à long terme avec les personnes donatrices. Nous cultivons et stimulons ces relations en fonction des champs d'intérêts précis et en développant leur connaissance au sujet de certains partenaires. Comment justifierons-nous que ces partenaires dont nous avons vanté le travail soient arbitrairement coupés? De plus comment pourrions-nous justifier que nous devons avoir l'appui d'évêques locaux? Et que la CECC, par son comité permanent, oriente directement les choix de Développement et Paix, une organisation laïque?

Éducation :

Est-ce que les positionnements politiques et stratégiques de Développement et Paix dans le cadre de ses campagnes d'éducation devront recevoir l'accord préalable de la hiérarchie de l'Église ? Quelle liberté d'analyse restera-t-il à l'organisation?

Nous n'aurions pas pu réaliser la campagne sur la responsabilité sociale des compagnies minières si nous n'avions pu travailler avec d'autres groupes de la société civile. Comment pourrions-nous parler de justice écologique sans s'associer à différents groupes et réseaux engagés sur cette question? Comment pourrions-nous arriver à faire changer des politiques de notre pays si nous devons travailler seuls? Il sera très difficile voire impossible dans ces conditions de faire un plaidoyer efficace en appui à nos partenaires et à leurs luttes.

Jusqu'à quel point pourrions-nous fonctionner avec des gens qui pensent différemment mais dont l'analyse nous est indispensable? Qui définira les critères qui encadreront le choix des enjeux de campagne?

Tant au plan national, régional que local, nos membres et employé-e-s ont toujours pu s'associer librement à des organismes de la société civile afin de réaliser notre travail d'éducation au Canada. Nous ne pourrions réaliser un aussi bon travail si nous sommes restreints à ne travailler qu'au sein de l'Église catholique.

Déjà il devient difficile pour l'éducation et la promotion de choisir des partenaires pour illustrer notre travail, qu'en sera-t-il dans le futur? Chaque fois qu'un partenaire est mis de l'avant nous craignons qu'il soit victime d'attaques et de diffamation, ce qui aurait des impacts extrêmement négatifs sur lui. Le cas du PRODH illustre bien ces risques.

3. CONSÉQUENCES SUR LE MOUVEMENT

Nous sommes un grand mouvement. Nous avons comme objectif de renouveler et diversifier notre membership. Pour cela, nous voulons accueillir des membres des communautés culturelles et des jeunes.

Actuellement nos membres sont des catholiques, pratiquants ou non, qui voient en Développement et Paix un lieu où vivre leur foi en mettant en pratique l'appel de l'Évangile à travailler à la promotion de l'amour et de la justice.

Cette spécificité d'être un mouvement est fondamentale pour nos jeunes membres qui voient en Développement et Paix un organisme démocratique, non partisan et dont la mission fondamentale est la promotion de la justice sociale. Sans cet aspect, il n'y a pas de doute que ces jeunes, tout comme une bonne partie de notre réseau de membres, ira chercher ailleurs à qui offrir leurs énergies et leurs ressources. C'est déjà commencé.

Démocratie et transparence :

Cette crise a démontré la fragilité de la démocratie au sein de Développement et Paix. Cette fragilité s'est révélée non seulement par ce qui est perçu par plusieurs membres comme une ingérence de la CECC mais aussi par la facilité avec laquelle des décisions d'une grande importance peuvent se prendre sans aucune consultation du Conseil national.

À quelques jours des premières Assemblées régionales, non seulement les membres du Conseil national mais aussi certains membres de l'exécutif n'étaient pas informés de la crise que nous vivions. Cela explique probablement pourquoi l'information a été différemment transmise d'une assemblée à l'autre ainsi qu'en partie la différence de réaction entre le Québec et le reste du Canada. De plus en plus de membres du Canada anglais prennent position au fur et à mesure qu'ils reçoivent de l'information. Il faut ajouter à ces faits que les employé-e-s avaient comme consigne de ne répondre à aucune question et de référer les gens à la direction générale. La confiance ne peut pourtant se bâtir que sur la transparence.

Un encadrement plus serré par la CECC signifie aussi la perte de l'aspect démocratique de Développement et Paix. Si cela devait se confirmer, nous perdrons un pilier fondamental de l'identité de notre organisme. Cette spécificité attire des catholiques qui rêvent de bâtir une Église qui soit avant tout une communauté agissante et où les laïques ont un rôle actif.

4. GESTION DE LA CRISE

Nous sommes très conscients du haut niveau de difficulté que représente la gestion d'une telle crise. Dès le début des allégations, en 2009, des employé-e-s ont fait valoir que cette crise allait perdurer dans le temps.. Dès ce moment nous avons demandé à la direction de communiquer avec les membres et les employé-e-s avec diligence et transparence. Nous croyons que le silence et les rumeurs ont fait autant de mal à l'organisation que les allégations dont nous avons été victimes.

5. IMPACTS SUR LES EMPLOYÉ-E-S

Les employé-e-s se sentent dépossédés de leur organisation et ce sentiment a été exacerbé par les déficiences de communication et de transparence internes. Nous, les employé-e-s travaillons présentement sous pression et dans la confusion, ce qui génère une démotivation presque généralisée. Déjà, plusieurs employé-e-s ont manifesté leur volonté de quitter l'organisation si la mission et les valeurs de Développement et Paix sont réorientées.

CONCLUSION :

Ni les employé-e-s ni le syndicat ne remettent en question le fait que Développement et Paix est un organisme catholique. Nous adhérons totalement à la vision prophétique de Développement et Paix.

Développement et Paix a mis plus de 40 ans à bâtir une vision du développement basée sur le partenariat à long terme, ce qui est notre spécificité. Certaines des orientations envisagées actuellement mettent en péril cette vision.

Syndicat des employées et employés
de Développement et Paix
Juin 2011